LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris

PARISIEN

novembre - décembre 2025

n° 1275

LE TRAVAILLEUR PARISIEN
n° 1275
novembre - décembre 2025

L'AGENDA CGT

10 janvier
Rassemblement unitaire Venezuela

15 janvier
Conférence CGT sur l'immigration

4 février
Meeting CGT pour les libertés syndicales

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication
Benoît Martin

Responsable de la rédaction
Emmanuel Cottin

Comité de rédaction
Francis Ambrois
Jean-Marie Bretagne
Céline Carlen
Emmanuel Cottin
Rémy Frey
Karl Ghazi
Benoît Martin
Sophie Méreau
Adèle Tellez

Photos
Quentin Gonot
Pierrick Villette
AdobeStock 562370905

Mise en page
Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €
Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637
ISSN : 0290 - 8727

Changement de destinataire ou d'adresse
Toute demande de changement d'adresse devra être faite au *Travailleur parisien* (administration) en précisant la nouvelle et l'ancienne adresse.

Retrouvez tous les articles
du *Travailleur parisien*
sur le site de l'UD CGT de Paris
www.cgtparis.fr

PARIS la cgt

SOMMAIRE

ÉDITO 3

ACTUALITÉ REVENDICATIVE

Musée du Louvre
DU CAMBRIOLAGE... 4

... À LA GRÈVE 5

Sécurité des stagiaires
"IL Y A UN TEMPS POUR ÉTUDIER
ET UN TEMPS POUR TRAVAILLER" 6

Police
"NOMBREUX SONT LES COLLÈGUES
QUI S'INTERROGENT SUR LEUR MISSION" 8

CULTURE

Expo
LES MIGRANT·ES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE 10

ÉDITO

PAS DE TRÊVE DES CONFISEURS, REVENDIQUER, LUTTER TOUTE L'ANNÉE !

La trêve des confiseurs est censée suspendre les hostilités, apaiser le climat, offrir un moment de recul collectif. Mais il faut croire que, cette année encore, certains persistent à confondre sérénité et opportunisme, preuve que la lutte des classes demeure. La mise en examen de notre secrétaire générale Sophie Binet pour injure publique est le symbole éclatant d'une instrumentalisation judiciaire à peine voilée et illustre, s'il en était encore besoin, la bêtise politique, relai du patronat, qui confine à l'acharnement et s'ajoute à la longue liste des militants syndicaux qu'on veut faire taire.

Pendant ce temps, et alors que le pays aurait besoin de cohésion, de dialogue et de perspectives, le pouvoir préfère détourner l'attention, stigmatiser celles et ceux qui dérangent, et espère que les turbulences se noieront dans le brouhaha festif. Il n'en sera rien, car les faits sont têtus et, même au creux de l'hiver, soyons certains que le Medef se fera le défenseur des ultra-riches, et si les départs s'enchaînent et les renoncements s'accumulent, il faudra bien admettre que les « rats quittent le navire », et c'est tant mieux !

N'oublions pas que cette situation cache un malaise profond car derrière les gesticulations de toutes sortes se cache une réalité que plus personne n'ignore : un gouvernement privé d'assise démocratique, affaibli par des mois de passages en force, et qui peine à masquer son illégitimité croissante. L'instabilité économique qu'il engendre n'a rien d'un hasard. Elle est la conséquence directe d'une incapacité à convaincre, à écouter, à bâtir un cap partagé. Les citoyen·nes comme les actrices et les acteurs économiques évoluent désormais dans un climat où l'incertitude n'est plus un aléa : elle est devenue la norme.

Face à cette désorientation, notre organisation, elle, choisit l'exact inverse : prendre le temps du bilan, assumer le débat, préparer l'avenir. Le congrès de notre Union départementale qui aura lieu en février 2026 sera un moment essentiel, non seulement pour mesurer ce qui a été accompli mais surtout pour définir la stratégie de développement à la hauteur des défis qui s'annoncent. Dans un contexte où les repères se délitent, il nous revient de consolider les nôtres, d'affirmer notre utilité sociale, de tracer des perspectives claires pour les prochaines années.

Alors, oui, même durant la trêve des confiseurs, certains persistent à faire diversion. Mais pendant qu'ils s'agitent pour sauver ce qui peut l'être d'un édifice qui se fissure de toutes parts, nous faisons le choix de construire, de réfléchir et de nous projeter. Car la meilleure réponse au vacarme inutile reste, toujours, la force tranquille d'une organisation qui sait où elle va et pourquoi elle y va.

Christophe Carrère, UD de Paris

Musée du Louvre

DU CAMBRIOLAGE…

Le cambriolage du Louvre le 19 octobre s'inscrit dans une série de cambriolages de musées commis depuis le mois précédent. Pour autant, un vol dans le plus grand musée du monde, en plein jour, durant son ouverture, et en quelques minutes, en dit long sur la fragilité du service public culturel, dont les agent·es sont les premier·es exposé·es.

Début septembre, le musée national Adrien-Dubouché à Limoges a été victime d'un vol de trois trésors nationaux, pour un préjudice de sept millions d'euros. Le 16 septembre, le Muséum d'histoire naturelle à Paris s'est fait voler six kilos de pépites d'or (évalués à un million et demi d'euros). À la mi-octobre, le musée départemental Jacques-Chirac à Sarran a été braqué puis cambriolé. Heureusement, dans chacune de ces situations, aucune victime n'a été à déplorer. Si certains cambriolages se sont déroulés de nuit, en ce qui concerne le musée du Louvre, il aura fallu compter sur le sang-froid des agent·es pour que l'évacuation du site se fasse sans dommage pour les visiteurs et visiteuses.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Ces cambriolages étaient-ils les seuls signaux d'alerte qu'avait alors le ministère de la Culture sur les risques de cambriolage encourus ? Non, puisque le 17 juin dernier, les personnels d'accueil et de surveillance du Louvre étaient en grève pour dénoncer la sur-fréquentation du musée et le sous-effectif chronique, qui engendrent des conditions de travail intenables. Le musée a en effet perdu plus de deux cents postes en quinze ans.

Le cambriolage du Louvre a donc mis en lumière le désengagement de l'État à l'égard de ses établissements publics, les conduisant à rechercher davantage de ressources propres par l'augmentation de l'affluence mais aussi par des dérives mercantiles au détriment de la protection des œuvres, de l'entretien du patrimoine, des effectifs nécessaires à la sécurité des biens et des personnes et à de bonnes conditions de travail.

BUDGET DE LA CULTURE EN BAISSE

La CGT Culture a fait savoir que le projet de budget de la Culture pour l'année 2026 était très en deçà des besoins réels des établissements publics culturels nationaux. La mission Culture perdrait près de 300 millions d'euros par rapport à la loi de finance initiale 2025. Le programme Patrimoines serait amputé de plus de 230 millions. Du côté des personnels, le schéma d'emploi du ministère va perdre 172 postes, dont 131 dans ses établissements – dont fait partie le Louvre. La filière Accueil, surveillance et magasinage du ministère, dont les missions, au-delà de l'accueil et de la gestion des publics, consistent à assurer la sécurité des biens et des personnes, compte aujourd'hui moins de 2 800 agent·es sur l'ensemble du périmètre ministériel.

Est-ce que le casse du siècle dont a été victime le musée du Louvre changera le cours des choses ? Pas sûr. La CGT estime le besoin de recrutement à au moins 500 agent·es sur l'ensemble du ministère. Difficile en effet de faire face à l'augmentation du tourisme sans moyens humains et financiers pour moderniser les systèmes de sécurité.

DES LEÇONS À TIRER

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales du musée du Louvre dénoncent le sous-effectif chronique. Entre 2014 et 2023, les effectifs de la filière accueil et surveillance du musée ont diminué de 14 %, alors que la fréquentation n'a cessé d'augmenter pour atteindre en moyenne trente mille visiteurs par jour. Suite au cambriolage, l'intersyndicale du ministère de la Culture a de nouveau dénoncé auprès de la ministre une charge de travail excessive et une précarité toujours croissante, le recours d'agent·es contractuel·les pour l'accueil et la surveillance recruté·es sur des durées de plus en plus courtes, accentuant le turn-over et la fragilité du dispositif, et entraînant une perte d'expertise au sein des équipes. En cause aussi l'obsolescence de certains systèmes d'alarme, de communication et de surveillance, ainsi que les retards dans la mise en œuvre du schéma directeur de sûreté et de sécurité, pourtant annoncé depuis plusieurs années par la direction du musée. Sans compter le défaut d'information des personnels, notamment au sujet du changement des vitrines de la galerie Apollon en 2019. Celles qui contenaient les biens volés auraient été remplacées via un mécénat avec la Fondation Cartier, sans reprendre le système antivol des anciennes…

Le cambriolage du Louvre montre un système à bout de souffle. Il est plus que temps d'en finir avec les politiques d'austérité budgétaire entraînant sous-effectif, précarité mais aussi un manque criant de protection du patrimoine. Si cela pouvait amener les décideurs à délaisser leur vision purement comptable pour revenir au cœur des missions du service public, alors, on aurait peut-être gagné quelque chose dans ce triste événement.

… À LA GRÈVE

La ministre de la Culture a dû déjà céder en partie face à la mobilisation massive des agent·es et annoncé maintenir la subvention qu'elle prévoyait de baisser. Insuffisant cependant pour l'intersyndicale CGT-CFDT-Sud qui, de son côté, a annoncé suspendre la mobilisation pendant les fêtes de fin d'année pour ne pas pénaliser les visiteurs. La grève reprendra le 5 janvier.

Massivement mobilisés pour protester contre le sous-effectif, la dégradation du bâtiment ou la hausse des tarifs pour les visiteurs non résidents de l'espace économique européen, les personnels avaient voté la grève le 15 décembre, entraînant la fermeture totale du musée, puis de nouveau les 17 et 18 décembre, avec une fermeture partielle mais non moins conséquente de l'établissement. Les avancées négociées du 18 décembre ont été actées mais furent jugées insuffisantes par les personnels réunis en assemblée générale le lendemain. Ceux-ci ont donc voté le maintien du préavis de grève et fixé une assemblée générale au lundi 5 janvier 2026.

Pour rappel, le 8 décembre, ils avaient voté le dépôt d'un préavis de grève pour soutenir les revendications suivantes : changement de gouvernance, priorisation des travaux de mise en sûreté et sécurité de l'établissement, arrêt du projet Louvre Grande Colonnade, renoncement à la tarification différenciée, création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, stabilisation des emplois des personnels contractuels, revalorisation salariale des titulaires et des contractuel·les, réduction de la charge de travail, amélioration des conditions de travail et de visite, reconnaissance de l'expertise des personnels dans les processus de décision, réponses concrètes au cahier de doléances.

« Depuis des années, la coupe est pleine. Il y a une grande exaspération », nous confie Christian Galani, délégué CGT et membre du bureau de l'UD CGT de Paris. Nathalie Ramos, secrétaire générale du Syndicat national des musées et des domaines, abonde : « On ne peut pas acheter les agent·es à coups de petites primes minables. Les salarié·es se sentent humilié·es par cette proposition de la direction. Les agent·es s'offusquent aussi de l'absence de la présidente en ce début de négociations. Inacceptable pour les organisations syndicales.

LA CGT, MAJORITAIRE AU LOUVRE, ALERTE DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

Pourtant, depuis des années, les organisations syndicales alertent direction et ministère sur le manque de personnel (deux cents emplois à plein temps supprimés en quinze ans tandis que la fréquentation du musée a augmenté de moitié dans la même période), la vétusté et le manque d'investissements. Nathalie Ramos rappelle que les revendications portent sur des conditions de travail et de visite dégradées. « Il faut se rendre compte : il n'y a pas de toilettes dans certaines ailes du musée. » Car si la grève intervient dans un contexte très médiatisé depuis le cambriolage du 19 octobre, les revendications des agent·es sont loin d'être nouvelles. « Cela fait plus de vingt ans que nous mettons en avant les problèmes de sûreté et d'effectifs », rappelle Yvan Navarro, cosecrétaire général de la CGT Culture. L'actualité récente qui touche le musée le plus visité du monde modifie également le rapport de force des employé·es : « D'abord le cambriolage puis l'inondation constituent des symptômes, mais aussi des leviers pour montrer qu'il n'est pas question d'être sacrifié·es sur l'autel des coupes budgétaires », ajoute-t-il.

Cette grève pourrait également servir d'exemple. Des représentant·es des équipes de l'Opéra Garnier sont en effet venu·es à la rencontre des journalistes pour dénoncer à leur tour leurs conditions de travail et évoquer la possibilité d'une grève. Une hypothèse que soutient le cosecrétaire général de la CGT Culture : « Oui, le gouvernement doit prendre conscience qu'il est nécessaire d'apporter des mesures et des réponses pour l'ensemble des musées nationaux. »

UN CONFLIT DE VALEURS

Au-delà de ces questions, Christian Galani évoque aussi un véritable conflit de valeurs. En effet, « la tarification différenciée consacre une rupture d'égalité dans l'accès au service public culturel. La CGT condamne fermement la marchandisation de la culture que sous-tend cette mesure, contraire à l'idéal d'universalité auquel le ministère de la Culture et la direction du Louvre prétendent, et qui est une régression dans la démocratisation culturelle. La CGT revendique l'accès gratuit à la culture pour toutes et tous en tant qu'elle constitue un vecteur d'émancipation et de transformation sociale. »

Enfin, à l'heure où d'aucuns mal inspirés nous invitent à « accepter de perdre nos enfants » dans un contexte mondial d'économie de guerre, de montée du protectionnisme et de repli des identités, il réaffirme à contre-courant que « la culture, patrimoine de l'humanité, nous unit par-delà les frontières, crée des liens entre les civilisations et les nations, alors que la tarification différenciée discrimine les peuples. Ce combat pour des valeurs universelles renforce la détermination des personnels à poursuivre leur mobilisation. »

Sécurité des stagiaires

"IL Y A UN TEMPS POUR ÉTUDIER ET UN TEMPS POUR TRAVAILLER"

À la suite d'une série d'accidents mortels touchant cinq jeunes élèves au printemps et à l'été derniers lors de stages en entreprise, des responsables syndicaux de la CGT ont publié le 27 octobre dernier, dans les colonnes du *Monde*, une tribune, intitulée « Le travail tue et il tue des mineurs ». L'une des signataires de cette tribune, Charlotte Vanbesien, secrétaire de la Ferc-CGT, nous explique les mesures que sa fédération promeut pour protéger les jeunes et leur permettre d'accomplir une scolarité sereine, avec des stages moins nombreux et strictement réglementés.

Le Travailleur parisien : ***Le grand public a-t-il pris conscience du problème que constituaient les stages en entreprise ?***
Charlotte Vanbesien : Oui, les accidents qui ont eu lieu ces derniers mois, avec le décès de cinq élèves, ont constitué un électrochoc. C'est triste à dire mais le fait qu'il y ait parmi eux un lycéen de la filière générale effectuant un stage dit d'observation a favorisé la prise de conscience dans les médias. Comme s'il était plus acceptable de faire courir des risques aux élèves et aux apprentis des filières professionnelles ! De notre côté, à la Ferc, ça fait longtemps que nous alertons sur les dangers des stages, toutes filières confondues. Nous avons notamment mené une réflexion sur ce sujet au sein des Assises sur la sécurité et la santé au travail tenues par l'UD CGT de Paris en 2024. Avec des acteurs du monde de l'éducation et de la formation mais aussi des inspecteurs et inspectrices du travail, nous avons pu y confronter nos expériences au sein d'un atelier intitulé « Jeunes, chair à patrons ».

Et quel est votre diagnostic ?
Depuis plus de dix ans, on assiste à une ruée vers l'entreprise qui est néfaste pour les jeunes. Si on suit l'idéologie dominante, il faut ouvrir les portes du monde professionnel aux élèves de plus en plus tôt, de plus en plus longtemps et avec de moins en moins de contrôle et de réglementations. L'idée serait qu'on apprend mieux dans le monde du travail que dans le milieu scolaire. Résultat : pour les jeunes de la filière générale et technologique, les stages de quelques semaines dans les entreprises sont devenus un rite de passage obligé en troisième et en seconde. Pour les élèves de la voie professionnelle et les apprenti·es, l'immersion dans l'entreprise est encore plus intense : ils et elles y suivent des stages qui durent parfois un mois d'affilée, et ce dès la fin de la troisième, à 15 ans.

Pourquoi juges-tu cela néfaste ?
Parce que c'est à l'école et au lycée que les jeunes doivent apprendre et se former, pas dans l'entreprise. Prenons un exemple. Des élèves qui apprennent la mécanique, dans un lycée professionnel, auront à leur disposition un plateau technique où ils et elles pourront appréhender les différentes étapes de la construction automobile, sous la direction de professeurs qui les guident et les protègent. Lors des stages en entreprise, ils et elles vont souvent passer leur temps à des tâches répétitives, comme monter et démonter des pneus, et en étant peu surveillé·es, car les salarié·es n'auront pas de temps à leur consacrer. D'où une mise en danger évidente. C'est la même chose pour les stages de la filière générale. Tout le monde ou presque s'accorde à dire qu'au mieux, ils ne servent à rien. Dans leur immense majorité, les jeunes y perdent leur temps, tout simplement parce que les salarié·es de l'entreprise sont trop occupé·es pour les encadrer. Alors ils et elles font des photocopies, ou s'ennuient dans un coin. La plus-value pédagogique est nulle. Elle est même largement négative, dans quelque filière que ce soit, car les stages empiètent sur le temps d'étude. Ils font perdre de précieuses heures de cours au long de l'année scolaire.

Ils constituent aussi un facteur de stress pour les jeunes et leurs familles…
Oui car la « chasse aux stages » est permanente, il faut en décrocher un coûte que coûte, puisqu'ils font partie du cursus scolaire. Cette quête est particulièrement angoissante dans la filière professionnelle, car les stages y comptent de façon décisive pour l'obtention du diplôme final. Ça a d'ailleurs des effets pervers. Si le stage se révèle ennuyeux ou, pire, s'il est dangereux car les conditions de sécurité n'y sont pas respectées, les jeunes auront tendance à le taire, à serrer les dents pour ne pas mettre leur diplôme en péril. Même les professeurs responsables des stages risquent de se plier à la loi du silence tant que les faits qui leur sont rapportés ne leur paraissent pas trop graves. Ils hésiteront en effet à risquer de « torpiller » le cursus de leurs élèves.

Tu insistes sur le fait que les jeunes élèves ne sont pas armé·es pour se défendre dans le monde professionnel…
N'oublions jamais que ce sont des mineur·es, sortant à peine de l'adolescence. Il faudrait d'ailleurs qu'ils aient, dans les lycées professionnels, des cours de prévention des risques sur la santé

en milieu professionnel : ça leur servirait à adopter, ou même exiger, le respect des règles de sécurité quand ils sont en stage. Il y a aussi le problème du harcèlement, ou des violences sexuelles. Elles aussi peuvent prospérer dans le milieu professionnel, surtout dans un rapport d'adultes à jeunes. Récemment, un boulanger a été jugé : il se promenait le sexe à l'air devant ses apprentis. Et ils n'osaient rien dire. Malheureusement, c'est un impensé complet, un angle mort des recherches dans le monde de l'Éducation nationale. Il n'y a pas eu d'études menées là-dessus en France. En revanche, nos voisins suisses ont effectué un sondage sur huit cents apprenti·es et un tiers d'entre elles et eux s'estimaient victimes de conduites inappropriées. Il n'y a pas de raison de penser que la proportion soit radicalement différente chez nous. Autre danger : celui des substances nocives. À la CGT, on va faire une journée d'étude là-dessus le 8 janvier prochain [*voir page 11*]. On va faire venir des sociologues qui travaillent sur les produits nocifs dans la coiffure ou ceux qu'on trouve dans les peintures de voiture. Tout ça, ce sont des facteurs de risque pour les jeunes, comme les particules qu'ils et elles respirent, parfois sans masque, en balayant les ateliers de menuiserie.

Pour finir, quelles solutions préconisez-vous ?

Pour les stages d'observation dans les filières générales, c'est simple : nous préconisons de les supprimer. Pour la voie professionnelle, les stages peuvent être utiles, ça peut être bon pour les jeunes d'aller dans des entreprises mettre en pratique ce qu'ils et elles ont appris en cours. Mais qu'il y en ait moins, qu'ils soient moins longs et plus contrôlés. Enfin, au sein de la Ferc, nous portons une revendication simple : école obligatoire pour tous jusqu'à 18 ans et, parallèlement, pas d'apprentissage avant 18 ans. Il y a un temps pour étudier et un temps pour travailler. C'est la meilleure façon de ne pas dégoûter les jeunes du monde professionnel.

Police

"NOMBREUX SONT LES COLLÈGUES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR MISSION"

À l'heure où les questions de sécurité saturent l'espace médiatique, les ouvrages factuels et documentés là-dessus ne sont pas légion. Ce qui laisse le champ libre à leur instrumentalisation par les forces politiques allant de l'extrême centre à l'extrême droite. La gauche évite trop souvent le sujet. Pourtant, dans une démocratie, le rôle dévolu à la police est déterminant. Le livre* de notre camarade Anthony Caillé, membre de la commission exécutive de l'Union départementale CGT de Paris et ancien enquêteur de police judiciaire à Paris, est salvateur. À l'appui de données chiffrées, il conteste l'affirmation d'une société qui serait de moins en moins sûre. Surtout, il conteste les choix politiques effectués depuis quarante ans qui ont mené à une crise de l'institution policière et ouvre des pistes de réforme pour une police réellement au service de toutes et de tous.

Le Travailleur parisien : ***Bonjour Anthony, peux-tu te présenter rapidement ?***

Anthony Caillé : J'ai 48 ans. Je suis entré dans la police en 1998, enquêteur à la BRB (Brigade de répression du banditisme) depuis 2007, et je suis actuellement secrétaire général du Syndicat national CGT-Intérieur, qui est rattaché à l'Union fédérale des syndicats de l'État. Je suis également membre de la commission exécutive de l'UD de Paris.

Que dirais-tu de l'évolution de la police ces vingt-cinq dernières années ?

Les effectifs ont fondu comme neige au soleil puisqu'en vingt-cinq ans, on est passé de 140 000 policiers à 111 000, avec un transfert de responsabilités aux polices municipales et/ou à des boîtes de sécurité privées, ce qui pose un réel problème démocratique. Deuxième fait marquant : la suppression de la police de proximité par Nicolas Sarkozy en 2003 *[la police de proximité est une doctrine d'emploi de la police nationale instaurée à partir de 1998 par le gouvernement de Lionel Jospin et globalement supprimée à partir de 2003 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Jean-Pierre Raffarin]*. Avec cette fameuse phrase prononcée par celui qui dormait à la prison de la Santé il y a quelques semaines : « Les policiers ne sont pas là pour jouer avec des gamins. » C'est assez ironique.

La société est-elle devenue plus violente comme on l'entend souvent ?

Non. D'un point de vue factuel, elle l'est moins. C'est bien documenté par les chercheurs Christian Mouhanna et Sébastian Rocher, qui s'appuient sur un travail statistique rigoureux. Par exemple, le nombre d'homicides a largement diminué ces cinquante dernières années. Mais le sentiment d'insécurité a, lui, beaucoup progressé. C'est dû au matraquage des chaînes d'info en continu, au développement des réseaux sociaux, qui relaient de nombreuses *fake news*, et au sentiment d'insécurité économique qui, lui, est bien réel, avec la disparition ou l'affaiblissement de beaucoup de services publics. Des pans de la population se sentent à juste titre délaissés : dans les banlieues populaires, les zones rurales et périurbaines. Enfin, les attentats (le plan Vigipirate est en place depuis 1996 !), les dix lois sécuritaires validées par le Parlement en douze ans et les mesures d'exception pendant le Covid-19 ont renforcé ce sentiment d'insécurité. Mais il faut le marteler : la société est de plus en plus sûre d'un point de vue de la sécurité des biens et des personnes. Évidemment, sur le plan économique, les inégalités se sont creusées, ce qui renforce peur du lendemain et angoisse.

En 2025, la police est-elle toujours au service des citoyens ?

Sous l'Ancien régime, la police servait d'abord à maintenir les hiérarchies sociales et les privilèges. La grande rupture intervient à la Révolution de 1789 avec notamment cette affirmation dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « La force publique est instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. » D'ailleurs, on ne parle plus de police mais de force publique. Tout au long de l'histoire, la police est amenée à jouer un rôle soit répressif voire carrément de collaboration avec l'ennemi (la police de Vichy), soit d'outil au service des libertés et de l'égalité entre les citoyens. Soit la police est garante de la paix civile par des actions de prévention, le dialogue avec les citoyens, une visibilité bienveillante, soit elle est le bras armé de l'État. C'est un choix politique issu des rapports de force politiques. En 2025, et surtout depuis le passage de Sarkozy à l'Intérieur, on peut s'interroger. Aucun ministre de l'Intérieur n'a remis en place une police de proximité. On a même assisté à un véritable durcissement dans la répression des manifestations (lois Travail, « gilets jaunes », Sainte-Soline…). On a bel et bien affaire à un outil de répression au service du capital. D'ailleurs, nombreux sont les collègues qui s'interrogent sur leur mission et, à part les illuminés d'extrême droite, beaucoup doutent du rôle qui leur est assigné par le pouvoir politique actuel.

Dans le monde syndical, il existe une certaine défiance vis-à-vis de la police…

Oui, et il y a de quoi. Souvent, sur les piquets de grève, le premier réflexe du préfet est d'envoyer la police, la gendarmerie ou les CRS. On est là très clairement au service du patronat. Dans les manifestations, les agent·es, bien souvent, ne sont plus là pour assurer la sécurité des manifestations mais plutôt pour dissuader, voire faire peur. C'est un usage totalement dévoyé de ce que devrait être une police républicaine. Cependant, on ne peut juger l'institution dans son ensemble. Le responsable est bel et bien le pouvoir politique, qui instrumentalise les agent·es pour servir ses intérêts. Plus le capital est fragilisé, plus la répression est féroce. C'est d'ailleurs pour cela que le capital mise partout dans le monde sur des régimes autoritaires, pour que la police, voire l'armée, protège ses intérêts. Nos camarades doivent l'intégrer, tout comme notre ALS.

Quelles sont les propositions de la CGT Police et quelles sont les revendications des agent·es ?

Chez les collègues, la première des revendications concerne les conditions de travail. Les semaines peuvent parfois être de 60 à 70 heures, on fait 14,3 millions d'heures supplémentaires. Les collègues sont épuisé·es. On ne compte plus les arrêts maladie et les démissions (10 800 départs rien que pour l'année 2022). Derrière les discours de façade, les responsables politiques, depuis le début des années 2000, affaiblissent les possibilités d'agir de la police, en ne recrutant pas suffisamment et en imposant une politique du chiffre, qui impacte la rémunération des agent·es. Ils veulent des chiffres, au détriment du travail d'enquête et de renseignement. D'un côté, on n'a pas de discours assez dur contre les délinquant·es (de droit commun car, on l'a vu, pour la délinquance financière, le pouvoir politique est moins regardant) ; de l'autre, on considère, comme tout bon gouvernement libéral, que la police coûte trop cher, comme le reste des services publics. Ce qui a pour effet de laisser les élu·es locaux et locales dans la panade face aux problèmes. Ils et elles n'ont d'autre choix que de renforcer les moyens de la police municipale ou d'investir dans la vidéosurveillance. Au bout du compte, cela pose un réel problème démocratique, et amène le ou la contribuable à payer davantage d'impôts locaux.

La police de 2025 est-elle réellement gangrenée par l'extrême droite ou bien les réseaux sociaux donnent-ils une image déformée de la réalité ?

L'extrême droite a toujours été présente dans la police, mais faire des généralités serait une erreur. La grande majorité des policier·es se sentent républicain·es et ont un profond sens de la justice. Mais ils et elles sont confronté·es quotidiennement aux difficultés sociales. Ça fatigue et donne un sentiment d'impuissance. Répondre par davantage de répression peut sembler adéquat, mais ça n'offre aucune perspective. Sans justice sociale, il y aura toujours des difficultés et des aigreurs chez les un·es et les autres. À la CGT, on a une lecture de classe. Le jour où tous les collègues auront cette conscience de classe, le pouvoir politique au service du capital pourra être fébrile. Les collègues sont très respectueux·ses des gouvernements, qu'ils estiment légitimes. Mais ne perçoivent pas toujours l'instrumentalisation dont ils et elles font l'objet. L'immense majorité des collègues a toujours comme profonde motivation de défendre la veuve et l'orphelin, d'être « gardien·nes de la paix », mais et les injonctions de la hiérarchie les éloignent de ces missions.

D'après toi, la gauche et les forces progressistes s'emparent-elles suffisamment de ce sujet ?

Clairement non. Cette question a été abandonnée par la gauche depuis quarante ans, et quand certain·es s'y collent, ils et elles se font traiter de réactionnaires. Le rôle de la police est toujours un marqueur de la bonne ou mauvaise santé démocratique d'un pays. De plus, la question de la sécurité ne peut pas être éludée. Il n'y a que les bourgeois·es qui ne souffrent ni d'insécurité économique ni d'insécurité tout court car ils et elles peuvent s'offrir la sécurité. Il faut que la gauche soit audible sur ces questions. On ne peut pas laisser ce sujet à la droite et à l'extrême droite, car c'est un boulevard pour accéder au pouvoir. Et comme l'a dit Sophie Binet, il est minuit moins le quart. Voire moins une. Il faut donc prendre cette question à bras-le-corps. La CGT Police fait de nombreuses propositions. La première décision à prendre est de rétablir la police de proximité. Cela nécessite la création de 30 000 postes d'agent·es dans la fonction publique d'État. Or il y a 28 000 policier·es municipaux·ales. Il faut donc, après formation, les intégrer dans la fonction publique d'État. Il faut ensuite revoir la sélection et le contenu des concours d'entrée. Enfin, il faut modifier les missions : arrêter la politique du chiffre et du tout-répressif et revenir à la prévention et à la visibilité sur le terrain. À défaut, et en tenant des discours caricaturaux et simplistes, on laissera le terrain à des forces politiques qui ont pour projet de faire de la police un outil féroce de répression, d'attaque contres libertés collectives et individuelles (notamment syndicales) et de contrôle permanent de l'opinion.

* Anthony Caillé, *Que peut la police ?*, Éditions de l'Atelier, 140 pages, 18 €. Disponible à l'UD de Paris, où l'on peut aussi le commander.

Expo

LES MIGRANT·ES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

À la fois esthétique et pédagogique, l'exposition « Migrations et climat. Comment habiter notre monde ? » amène à voir, lire, réfléchir, et l'engage à agir. Au Palais de la Porte Dorée, jusqu'au 5 avril 2026.

En raison du climat, et souvent du cumul avec d'autres causes, les êtres vivants migrent. Il s'agit d'une réalité d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Nous nous intéresserons surtout aux migrations humaines, mais les animaux aussi partent voir si « l'herbe est plus verte ailleurs ». Le cas des caribous, celui des papillons ou des ours polaires sont expliqués. Les phénomènes climatiques ont conduit les humains à se construire un rapport à la nature initialement mystique, impliquant des rituels lors desquels on dialoguait avec les forces de la nature. Aujourd'hui, on fait appel à la science.

DU PASSÉ…

L'exposition revient sur des crises majeures survenues au cours des deux derniers siècles. La grande famine irlandaise au milieu du XIXe siècle est due au mildiou, qui a ravagé les récoltes de pommes de terre. La faute à l'humidité ? Pas seulement : la politique agricole imposée par l'Empire britannique y a aussi joué un rôle déterminant. De même, le sort d'ouvriers agricoles dans les années 1930 aux États-Unis était lié à la fois à des phénomènes climatiques (nuages de poussière, sécheresse) et au traitement politique de la migration humaine qui en a suivi. *Les Raisins de la colère*, célèbre roman paru en 1939, relate le mauvais traitement réservé aux réfugié·es climatiques qui avaient migré vers l'ouest.

… À ICI ET MAINTENANT

En poursuivant la visite, nous sommes plongés dans les réalités contemporaines. Sur place, nous explorons les situations du Soudan du sud, de la Louisiane, du delta du Mékong et de l'Arctique, autant de réalités spécifiques, autant de crises climatiques. La France est également très vulnérable : dans l'Hexagone, avec par exemple la tempête Xynthia en Vendée, mais aussi en Outre-mer avec le cyclone Chido à Mayotte. En raison du dérèglement climatique causé par les activités économiques de ces dernières décennies, les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents. Tout ce qui s'est passé dans l'histoire des migrations climatiques et tout ce qui se passe aujourd'hui dans le monde nous interroge sur la situation ici et maintenant.

"PARTIR OU SE PÉTRIFIER ?"

Les phénomènes lents (érosion du littoral, montée des eaux de la mer) et les phénomènes soudains, violents, vont rythmer nos vies. Le nombre et l'ampleur des inondations et des incendies de forêt nous ramènent en permanence à cette réalité. Des questions politiques sont posées au gré de l'exposition du Palais de la Porte Dorée. « Partir ou se pétrifier ? » « Faut-il un statut de réfugié·e climatique ? » « Peut-on déplacer une capitale ? » Et un très percutant « Que faire ? » Sans négliger les politiques d'atténuation du changement climatique, les politiques d'adaptation sont nécessaires au plus vite. Il s'agit d'éveiller les consciences, d'adapter les activités économiques, de bouger les modes de vie. La migration étant une forme d'adaptation, il s'agira d'accueillir dignement les réfugié·es climatiques.

L'expo n'est pas que narrative et interrogative. Elle nous interpelle par écrit en fin de visite : « Engagez-vous ! » Une invitation à agir. Tout n'est pas dit dans cet article. Pour explorer les questions migratoires liées au climat, quoi de mieux, adultes et enfants, que de s'immerger dans cette belle exposition ?

JOURNÉE D'ÉTUDE

organisée par le collectif Formation professionnelle de la **FERC**

PROTÉGER LES JEUNES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE !

JEUDI 8 JANVIER 2026

–> Siège de la CGT / 263 rue de Paris 93100 Montreuil

PROGRAMME PRÉVISIONNEL :

9h30 -10h00 : **Mot d'accueil**
Présentation de la journée / Propos introductif

10h -10h45 : **La formation professionnelle initiale : des enfants au travail ou à l'Ecole ?**
par **Prisca Kergoat** (sociologue, Université Jean Jaurès, Toulouse)

pause

11h -12h : **L'entreprise : un lieu de formation initiale ?**
> **Une invisibilisation des risques dans les métiers du soin à la personne**
par **Séverine Depoilly** (sociologue, université de Poitiers)

> **Les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail des mineur·es en formation, un angle mort !**

12h-13h30 : *pause repas*

13h30 -16h : **Quelles actions de prévention ? Quelles revendications ?**

- **13h30 -14h45 / Comprendre et prévenir les expositions au risque chimique des jeunes en formation professionnelle** par **Anne Marchand** (Université Sorbonne Paris Nord, IRIS), **Karima Guenfoud**, (USPN,IRIS), **Andrea Tadeo Granda** (Université Paris Dauphine, IRISSO) **et Zoé Rollin** ((Université Paris Cité, Cerlis, Ettis-INRAE), toutes chercheuses au Giscop 93.

- **14h45 -16h (table ronde) Quelles actions syndicales ?**
  > L'inspection du Travail un outil de protection des mineur·es (syndicat CGT TEFP)
  > Présentation du travail CGT Educ'Action et TEFP-CGT

16h -16h30 : **Conclusion**

>> Inscriptions obligatoires par mail à ferc@cgt.fr <<

Attention le nombre de places dans la salle est limité

la cgt FERC

Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture // 01 55 82 76 12 // ferc@cgt.fr

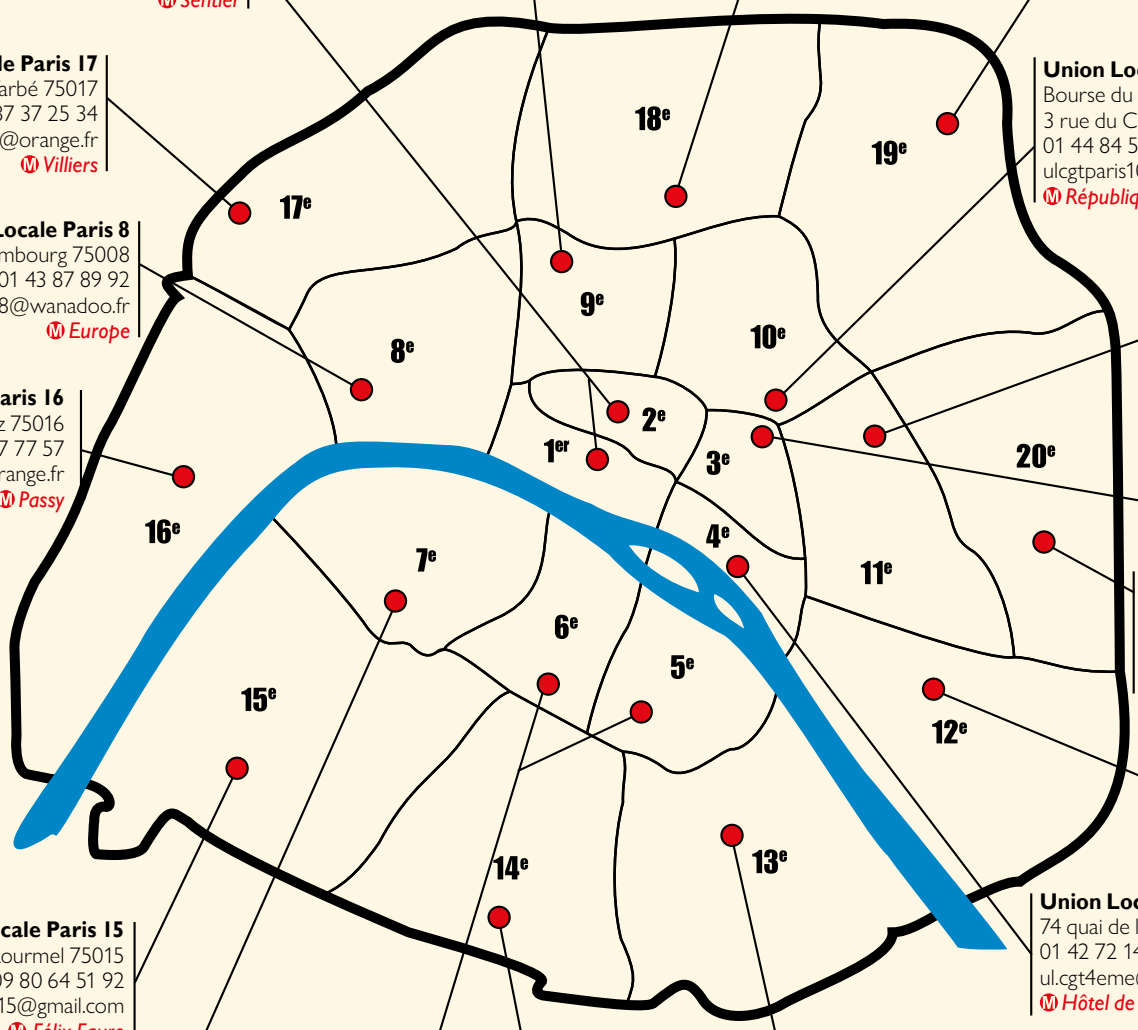

Union Locale Paris 1 et 2
11 rue Léopold Bellan 75002
contact-cgt@ul1-2.fr
Paris 1 : 01 42 33 83 47
Paris 2 : 01 42 33 83 48
Ⓜ *Sentier*

Union Locale Paris 9
44 rue La Bruyère 75009
09 71 57 29 30
ulcgt9paris@gmail.com
Ⓜ *St-Georges*

Union Locale Paris 18
42 rue de Clignancourt 75018
01 42 52 64 64
ulcgtparis18@gmail.com
Ⓜ *Barbès Rochechouart*

Union Locale Paris 19
1 rue de Nantes 75019
09 65 32 98 93
cgt.paris19e@wanadoo.fr
Ⓜ *Corentin Cariou*

Union Locale Paris 17
3 rue Tarbé 75017
09 87 37 25 34
ul.cgt.17@orange.fr
Ⓜ *Villiers*

Union Locale Paris 10
Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010
01 44 84 51 08
ulcgtparis10@yahoo.com
Ⓜ *République*

Union Locale Paris 8
32 rue d'Edimbourg 75008
01 43 87 89 92
ul.cgt8@wanadoo.fr
Ⓜ *Europe*

Union Locale Paris 11
Maison des Métallos
94 rue J. P. Timbaud 75011
01 42 41 81 06
contact@ulcgt11.fr
Ⓜ *Couronnes*

Union Locale Paris 16
12 rue Chernoviz 75016
01 45 27 77 57
ulcgt16@orange.fr
Ⓜ *Passy*

Union Locale Paris 3
85 rue Charlot 75003
01 44 78 54 94/95
ulcgt3@gmail.com
Ⓜ *République*

Union Locale Paris 20
13 rue Pierre Bonnard 75020
01 43 73 50 53
cgt.paris20@wanadoo.fr
Ⓜ *Gambetta*

Union Locale Paris 12
12 rue Chaligny 75012
01 46 28 11 79
secgen@ulcgtparis12.fr
Ⓜ *Reuilly Diderot*

Union Locale Paris 4
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
01 42 72 14 73
ul.cgt4eme@wanadoo.fr
Ⓜ *Hôtel de Ville*

Union Locale Paris 15
98 rue de Lourmel 75015
09 80 64 51 92
ulcgt.paris15@gmail.com
Ⓜ *Félix Faure*

Union Locale Paris 13
163 bd de l'Hôpital 75013
01 45 70 78 57
contact@ulcgtparis13.fr
Ⓜ *Place d'Italie*

Union Locale Paris 7
98 rue de Lourmel 75015
09 53 70 84 62
cgt.ulparis7@gmail.com
Ⓜ *Félix Faure*

Union Locale Paris 5 et 6
163 bis bd de l'Hôpital 75013
01 42 22 12 80
ul56-ud@boulmich.org
Ⓜ *Place d'Italie*

Union Locale Paris 14
35 rue de l'Aude 75014
01 43 35 49 33
ul14cgt@orange.fr
Ⓜ *Alesia*

Union Syndicale des Retraité·es CGT Paris USR
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 84 52 30
usr@cgtparis.fr

Commission Départementale UGICT PARIS
http://paris.reference-syndicale.fr
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 78 53 31
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

Permanences
Droit à la retraite
85 rue Charlot 75003 Paris
Bureau 224 sur RDV au :
01 44 78 53 77

Permanences juridiques
Contacter l'UD au :
01 44 78 53 31

Permanences
Privé·es d'emploi
85 rue Charlot 75003 Paris
Contacter l'UD
cgtpe.paris@laposte.net

Permanences INDECOSA
Défense des consommateurs
indecosacgt75@gmail.com

2e
Jeudi après-midi sur RDV :
01 42 33 83 47/48

4e
Sur RDV : 01 42 72 14 73

12e
3e jeudi du mois
sur RDV : 01 46 28 11 79

20e
Mardi après-midi sur RDV :
01 43 73 50 53

Union départementale CGT de Paris - www.cgtparis.fr
85 rue Charlot, 75003 PARIS – Tél. : 01 44 78 53 31 – courriel : accueil@cgtparis.fr